



Balma le 16 février 2017

Convocation
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Jeudi 2 mars 2017 à 20h

Cette assemblée générale extraordinaire aura lieu le jeudi 2 mars 2017 à la **salle audio Marie Laurencin de Balma**, 6 route de Mons à 20h.

Ordre du jour :

- Modification des statuts :
 - Art. 12 : préciser le délai de convocation aux assemblées générales (proposition = 15 jours),
 - Art. 12 : proposition de limiter le nombre de pouvoir par adhérent.
 - Art. 13 : précision concernant les pouvoirs de vote,
 - Art. 15 et 16 : corrections de vocabulaire

Vous trouverez ci-joint les propositions de modification intégrées dans les statuts.

Nous comptons sur votre présence à tous.

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale extraordinaire, pensez à nous faire parvenir votre pouvoir.

Vincent Denhez
Président

POUVOIR DE VOTE - AGE

Je soussigné(e)

donne pouvoir à

pour me représenter lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2017.

Date :

Signature du mandant :

Signature du mandataire :



Balma le 16 février 2017

Convocation

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 2 mars 2017 à 20h15

Cette assemblée générale élective aura lieu le jeudi 2 mars 2017 à la **salle audio Marie Laurencin de Balma**, 6 route de Mons à 20h.

Ordre du jour :

- Rapport moral, rapport financier
- Vote du règlement intérieur
- Tarifs licences 2017/2018 et droits d'entrée
- Budget prévisionnel 2017
- Élection du nouveau bureau
- Questions diverses

Le bureau arrive cette année en fin de mandat. Son renouvellement doit être effectué conformément aux statuts de l'association.

Toute personne désireuse de faire partie du Conseil d'Administration, doit faire connaître sa **candidature** au Balma Arc Club par écrit **avant le 25 février 2017** à l'adresse suivante : 4 av. Georges Pradel – 31130 BALMA ou par mail à l'adresse : president@balma.arc-club.fr.

Est éligible au Conseil d'Administration, toute personne âgée de 16 ans au moins le jour de l'élection, membre de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations.

Le verre de l'amitié clôturera notre assemblée générale.

Nous comptons sur votre présence à tous.

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale, pensez à nous faire parvenir votre pouvoir.

Vincent Denhez
Président

POUVOIR DE VOTE

Je soussigné(e)
donne pouvoir à
pour me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 2017.

Date :

Signature du mandant :

Signature du mandataire :